

22 février 2011

11.320

**Question Jérôme Amez-Droz****Places d'apprentissage dans le domaine du dessin du territoire et des constructions. Est-ce que l'Etat montre l'exemple?**

De nombreux jeunes sont actuellement à la recherche d'une place d'apprentissage. Selon nos informations, plus d'une cinquantaine chercheraient une place dans le secteur du dessin du territoire et des constructions. Ce secteur regroupe les formations de dessinateur ou dessinatrice en bâtiment, dessinateur ou dessinatrice en génie civil, dessinateur ou dessinatrice en aménagement du territoire et de géomaticien ou géomaticienne.

Malheureusement, et ceci malgré des débouchés très intéressants sur le marché du travail, les places sont très peu nombreuses. A ce sujet, nous souhaiterions savoir si l'Etat, par le biais de son service de l'aménagement du territoire, montre l'exemple en engageant des apprentis dans les formations précitées pour la rentrée 2011-2012.

Etant donné que nous serons absent le mercredi 23 février 2011, nous souhaiterions une réponse écrite. Merci de votre compréhension.